



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 juillet 2021**

DÉLIBÉRATION N° 2021-11

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 03 Pour : 15 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le treize juillet deux mil vingt et un à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du six juillet deux mil vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

Absents : MM. Antoine DELION (pouvoir à Cyrille GOUILLARD), Florence DÉTOURNÉ (pouvoir à Françoise DÉTOURNÉ) et Laëtitia DUBOIS (pouvoir à Didier VAILLANT)

Monsieur Alain CITERNE est élu secrétaire de séance.

Aliénation de terrain à bâtir de l'ancienne cour de marchandises S.N.C.F : vente au profit de Madame Blandine DHÉE

Monsieur le Maire fait connaître aux membres présents que Madame Blandine DHÉE (06-73-10-19-07 / blandine.dhee@outlook.fr), actuellement domiciliée à AUBIGNY-EN-ARTOIS (62690), 472 rue Léona Occre, a remis une offre d'achat pour l'acquisition du lot n° 5 composé des parcelles cadastrées section B n° 338 (85 m²), B n° 349 (827 m²) et B n° 350 (216 m²), pour une superficie réelle et totale de 1 128 m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, invité à délibérer sur la question :

- rappelle la délibération n° 2017-04 du 26 janvier 2017 fixant à 45,00 € par mètre carré (TVA sur marge comprise) le prix des terrains à vendre sur la base de l'estimation de la SCP BUNEAU-CADET, 40 rue Albert Derbécourt à AVESNES-LE-COMTE (62810), et le mandat de vente signé par le maire le 24 février 2017 désignant la SCP sus nommée en qualité de mandataire,
- accepte de vendre au profit de Madame Blandine DHÉE le lot n° 5 composé des parcelles cadastrées section B n° 338 (85 m²), B n° 349 (827 m²) et B n° 350 (216 m²) pour un montant total de 50 760,00 € (TVA sur marge comprise), frais d'acquisition en sus et à charge de l'acquéreur.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables se rapportant à la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais aux fins de contrôle de légalité
- missionne la SCP BUNEAU-CADET, 40 rue Albert Derbécourt à AVESNES-LE-COMTE pour dresser l'acte de vente.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES